

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr

Octobre 2022



Les Après-midis « CONVIVIALITÉ »

*Nous rappelons que depuis cet été, vous avez de nouveau la possibilité de vous retrouver les 1^{er} et 3^{ème} **Mardis** de chaque mois à la salle des fêtes.*

N'hésitez pas à venir passer un bon moment entre amis pour échanger, bricoler ou juste boire un café. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Mme FERON Marie-Thérèse au 06 80 00 83 47

AFFOUAGES

Entretenir nos forêts et se chauffer à moindre coût c'est le but des opérations d'affouages que nous réalisons chaque hiver.

Les inscriptions pour les affouages (2022/2023) sont à effectuer en mairie en fonction des heures d'ouverture du 10 au 21 Octobre. Cette année la parcelle n°16 est concernée. C'est la continuité de l'année précédente. Le tirage au sort pour l'attribution des lots est arrêté au lundi 14 novembre 2022 à 18h00.

BACS JAUNES

Du 3 au 18 novembre (date à confirmer par courrier), l'entreprise SULO mandatée par la Communauté de Communes passeront pour réaliser le puçage des bacs jaunes dédiés au tri sélectif qui sera modifié en fonction des nouvelles directives au 1^{er} janvier 2023.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre

- Compostière :
La commune, via son avocat, a déposé le 8 août au Tribunal Administratif un recours en annulation de la déclaration préalable accordée par la mairie de Gevrey-Chambertin. Le 19 septembre, un référé-suspension a été déposé également pour faire arrêter les travaux que l'entreprise continue de réaliser.
- Affouages : *pour 2022 / 2023, la parcelle 16 sera à terminer - inscriptions du 10 au 21 octobre. Tirage au sort le lundi 14 novembre à 18h00.*
- Correspondant incendie et secours : *Bernard SOLIOT (3^{ème} adjoint) est nommé correspondant auprès des services du SDIS.*
- Eclairage public : *Depuis le 25 juillet 2017, la commune a réduit les durées de l'éclairage public. De plus, les 135 candélabres sont tous en LEDS depuis fin 2019. Afin de diminuer les dépenses énergétiques, il a été décidé de modifier les horaires actuels, à savoir l'interruption :*
 - *De 22 heures (au lieu de 23 heures) à 5h30 du matin tous les jours de la semaine sauf les samedis*
 - *Les nuits de juin et juillet du dimanche soir au samedi matin*
- Equipement de loisirs : *A la demande des jeunes conseillers municipaux juniors, une table de ping-pong a été installée sur l'espace de jeux du lavoir.*

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 25 août, Mme Brigitte BERNARD a intégré l'effectif de la commune en qualité d'ATSEM (école maternelle) et d'Agent technique.

Prochain Conseil Municipal le 7 Novembre 2022